

portant nominations et promotions  
à titre exceptionnel et étranger  
dans l'Ordre National du Bénin. -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
GRAND MEITRE DES ORDRES NATIONAUX,

- VU l'Ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le Décret N°80-39 du 12 Février 1980, portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965, portant refonte des Lois N°s 60-25 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;
- VU le Décret N°72-72 du 4 Avril 1972, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;
- VU le Décret N°72-73 du 4 Avril 1972, portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;
- Sur proposition du Camarade Ministre de la Santé Publique et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National ;

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu,

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont nommées et promues, à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National du Bénin, pour les éminents services rendus à la République Populaire du Bénin, les Personnalités Coréennes dont les noms suivent, pour prendre rang du 31 Mai 1980 :

A - Au Grade d'Officier

- M. M. - Djeung Ki Djeung  
Chef de la Mission Médicale Coréenne ;
- Dong Kyoun Rim  
Chef-Adjoint de la Mission Médicale Coréenne ;
- Djong Tchel Tchoé  
Membre de la Mission Médicale Coréenne.

...../.....

B - Au Grade de Chevalier

- M. M. - Han Seun Kim  
Membre de la Mission Médicale Coréenne ;
- In Kon Kim  
Membre de la Mission Médicale Coréenne ;
- Yeung Beum Kim  
Interprète-Membre de la Mission Médicale  
Coréenne.

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel./-

FAIT A COTONOU, LE 26 Juillet 1980

Par le Président de la République  
Chef de l'Etat  
Président du Conseil Exécutif National

Mathieu KEREKOU -

Le Grand Chancelier de l'O. N. B.,

M. S. COULIBALY

Ampliations : PR 8 CC/PRPB 4 ANR 4 Ministères 22 Gde Chanc. 60  
CS 4 SGG 4 IGE 4 Procureur Gl 4 EMG/FAP 6 CAB/MII 4 DPE 2 INSAE 2  
DCCT 1 SPD 1 ONEPI 2 JORPB 2 Intéressés 6. -